

Communiqué de presse  
8 septembre 2011

## L'Inp et l'Inrap scellent des liens autour de l'archéologie préventive et de la conservation du patrimoine

L'Institut national du patrimoine et l'Institut national de recherches archéologiques préventives ont conclu, en août 2011, une convention pour renforcer leur coopération. Cette accord marque la volonté des deux instituts, aux missions scientifiques et pédagogiques convergentes, de collaborer durablement sur des activités de recherche, de formation et de diffusion scientifique et culturelle de l'archéologie.

### **Collaborations scientifiques et culturelles**

L'Inrap et l'Inp associent leurs expertises respectives afin de renforcer la connaissance de l'archéologie préventive, ses méthodes et ses résultats scientifiques. Ils pourront co-organiser des expositions, des colloques et des manifestations scientifiques, notamment dans le cadre des « Rencontres européennes du patrimoine » organisées par l'Inp.

Parallèlement, l'Inp continuera de s'associer, comme il l'a fait en 2011, aux « Journées nationales de l'Archéologie », pilotées par l'Inrap pour le compte du ministère de la Culture et de la Communication.

### **Enseignement et formation**

Afin d'assurer une formation à l'archéologie préventive des futurs conservateurs du patrimoine, l'Inrap s'associera aux enseignements de l'Inp. Ses archéologues participeront à la formation des élèves conservateurs dans le cadre de cours et de séminaires sur l'archéologie préventive. En outre, l'Inrap accueillera en stage des élèves conservateurs et restaurateurs de l'Inp.

Fort de son expertise dans le domaine de l'archéologie préventive hors de France, l'Inrap s'intégrera aux formations de l'Inp organisées avec des partenaires étrangers. À cet égard, l'Inrap pourra notamment accueillir des stagiaires étrangers en formation à l'Inp sur ses chantiers de fouille et dans ses centres de recherches archéologiques en France.

Pour favoriser la connaissance réciproque des conservateurs et des archéologues, les deux instituts souhaitent créer les conditions pour que les conservateurs du patrimoine spécialité « archéologie » puissent occuper leur premier poste à l'Inrap, des archéologues de l'Inrap pouvant, durant la même période, être mis à disposition des services régionaux de l'Archéologie au sein des Drac, avec l'accord du ministère de la Culture et de la Communication et du Centre national de la fonction publique territoriale.

### **L’Inrap**

Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l’Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l’une des toutes premières en Europe. Établissement public placé sous la tutelle du ministère de la culture et de la communication et du ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche, il réalise la majorité des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs, soit près de 2 000 chantiers par an, en Métropole et dans les DOM. Ses missions s’étendent à l’exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique au public.

### **L’INP**

L’Inp est un établissement d’enseignement supérieur du ministère de la culture et de la communication. Il a pour mission le recrutement par concours et la formation des conservateurs du patrimoine ainsi que la sélection et la formation des restaurateurs du patrimoine. Il est également un lieu de diffusion culturelle à travers des conférences et des colloques. Dans l’exercice de ses missions, l’Inp coopère avec des institutions patrimoniales et universitaires, françaises et étrangères. L’Inp est membre du pôle de recherche et d’enseignement supérieur «Hautes études, Sorbonne, Arts et métiers» (Pres Hesam).

### **Contacts presse :**

#### **Inrap**

Mahaut Tyrrell  
chargée de communication médias  
Inrap, service partenariats et relations avec les médias  
01 40 08 80 24 – mahaut.tyrrell@inrap.fr

#### **INP**

Marie-Christine Vigutto  
chargée de la communication  
01 44 41 16 44 – marie-christine.vigutto@inp.fr